



# Admission et inscription 2005-2006

CENTRE ADMINISTRATIF  
80, rue Jean-Baptiste-Meilleur  
Repentigny (Québec) J6A 6C5  
Tél. : (450) 492-9400 • Téléc. : (450) 492-3720  
info@csaffluents.qc.ca

La Commission scolaire des Affluents offre de l'enseignement à plus de 35 000 élèves des niveaux primaire et secondaire ainsi qu'à une large clientèle en formation générale aux adultes et en formation professionnelle. Elle compte 70 établissements scolaires et englobe la population des MRC de L'Assomption et des Moulins (excluant les parties à l'ouest du 1845, côte de Terrebonne, du 1570, chemin Comtois et du 1895, chemin Martin).

**Période officielle  
d'admission et d'inscription  
Du 31 janvier au 18 mars 2005**

## DEMANDE d'admission

La demande d'admission d'un enfant se fait à l'école située le plus près du domicile, mais n'assure pas qu'il fréquentera ladite école en 2005-2006.

Pour les élèves de L'Assomption, au préscolaire, vous devez communiquer avec l'école Mgr-Charlebois, l'école au Point-du-Jour ou l'école Gareau.

Pour les élèves de L'Épiphanie, pour Passe-Partout (Programme d'animation pour parents et enfants-4 ans) et pour le préscolaire, vous devez communiquer avec l'école Mgr Mongeau.

## CONDITIONS d'admission

Pour toute admission, les documents suivants doivent être obligatoirement présentés.

- Un original du certificat de naissance grand format délivré par le Directeur de l'État civil (au préscolaire) ou une copie certifiée conforme (au primaire et au secondaire) ou un extrait des registres paroissiaux émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 1994.
- Une preuve de résidence où paraît l'adresse principale du répondant de l'élève (bail, permis de conduire, etc.).

**ENFANT DE 4 ANS HANDICAPÉ** (scolarisation à demi-temps)

- Être âgé de 4 ans le 30 septembre 2005.
- Apporter le carnet de vaccination de l'enfant.
- Remettre lors de l'inscription tous documents pertinents relatifs à l'handicap de l'enfant. L'école procédera à l'évaluation desdits documents avant l'admission.

### PRÉSCOLAIRE—TEMPS PLEIN

- Être âgé de 5 ans le 30 septembre 2005.
- Apporter le carnet de vaccination de l'enfant.

### PRIMAIRE

- Être âgé de 6 ans le 30 septembre 2005.
- Fournir le plus récent bulletin scolaire.

### SECONDAIRE

- Fournir le relevé de notes du ministère de l'Éducation (MÉQ), s'il y a lieu.
- Fournir le dernier bulletin de l'année scolaire courante et le bulletin sommaire de l'année précédente.

### SCOLARISATION À DOMICILE

Conformément aux directives du MÉQ, tout enfant qui est scolarisé à domicile doit s'inscrire dans son école de quartier en fournissant les pièces justificatives nécessaires lors de l'inscription (certificat de naissance et preuve de résidence).

### DEMANDE DE DÉROGATION À L'ÂGE D'ADMISSION

Démarche à suivre pour admettre au préscolaire ou en 1<sup>re</sup> année, dans une école primaire, les enfants qui auront 5 ou 6 ans entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2005 : les parents communiquent avec le Service de l'organisation scolaire au (450) 492-9400, poste 3301 (MRC des Moulins) ou au poste 3302 (MRC de L'Assomption).

## INSCRIPTION annuelle

Tous les élèves qui fréquentent actuellement une école primaire ou secondaire de la Commission scolaire des Affluents recevront, en février, une fiche d'inscription que les parents devront signer et retourner à l'école.

## Les écoles

LÉGENDE : (P) Primaire (S) Secondaire

Bien que la période d'admission et d'inscription soit du 31 janvier au 18 mars 2005, certaines écoles ont retenu des dates spécifiques pour l'admission des élèves au préscolaire. Nous vous demandons de consulter la liste des écoles identifiées ci-dessous.

		Dates spécifiques pour le préscolaire		A.M.	P.M.
<b>** Fermée du 28 février au 4 mars</b>					
<b>CHARLEMAGNE</b>					
P	de Charlemagne (inst.)				
	Édifice Sainte-Marie-des-Anges	492-3434	7 et 8 février	8 h 15 à 11 h 30	13 h à 15 h
	Édifice Saint-Jude	492-3500		8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
<b>L'ASSOMPTION</b>					
P	Amédée-Marsan (inst.)				
	Édifice Amédée-Marsan	492-3506		8 h à 11 h 30	13 h à 16 h
	Édifice Mgr-Charlebois	492-3502	8 février	8 h à 11 h 30	13 h à 16 h
P	au Point-du-Jour	492-3586	22 février	8 h à 11 h 30	13 h à 15 h 30
P	Gareau	492-3565	10 et 11 février	8 h à 12 h	13 h à 16 h
			10 février		16 h à 18 h
P	Marguerite-Bourgeois	492-3504		9 h à 11 h 30	13 h 15 à 15 h
P	Saint-Louis	492-3508		8 h à 11 h	13 h 30 à 15 h
S	de l'Amitié	492-3588, poste 5050		8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h
S	Paul-Arseneau	492-3558, poste 2631		8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
<b>L'ÉPIPHANIE</b>					
P	Mgr Mongeau	492-3595	8, 9 et 10 février	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Saint-Guillaume	492-3592		9 h à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
<b>MASCOUCHE</b>					
P	Aux 4 Vents	492-3639	31 janvier au 25 février	9 h à 11 h 30	14 h à 15 h 30
P	de la Source	492-3630	31 janvier au 18 mars **	9 h à 11 h 30	14 h à 15 h 30
P	des Hauts-Bois	492-3628	31 janvier au 18 mars **	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	du Soleil-Levant	492-3741	31 janvier au 3 mars	9 h à 12 h	13 h 30 à 16 h
P	La Mennais	492-3598	31 janvier au 4 février	9 h à 11 h 30	14 h à 15 h 30
			2 février		17 h à 20 h 30
			7 février au 18 mars		Sur rendez-vous seulement
P	Le Rucher	492-3603	31 janvier au 18 mars **	8 h à 12 h 15	13 h 30 à 15 h
S	du Coteau	492-3510, poste 5008		9 h à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
S	Le Prélude	492-3607, poste 5105		9 h à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
Veuillez téléphoner avant de vous présenter					
<b>REPENTIGNY</b>					
P	de la Paix	492-3576	31 janvier au 4 février	7 h 30 à 11 h 30	13 h à 15 h
P	des Moissons	492-3562	7 au 11 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	du Moulin	492-3569	31 janvier au 18 mars **	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Émile-Nelligan	492-3554	15 février	8 h à 11 h	13 h 30 à 16 h
P	Entramis	492-3567	31 janvier au 18 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 16 h 30
P	Henri-Bourassa	492-3517	7 février	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h
P	Jean-XIII	492-3533	2 février	8 h à 11 h 15	13 h à 16 h
P	la Tourterelle	492-3580	31 janvier	8 h 30 à 11 h	13 h 15 à 15 h 30
P	Lionel-Groulx	492-3513	31 janvier au 4 février	9 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h
P	Longpré	492-3536	7 au 11 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 15 à 15 h 30
P	Louis-Frêchette	492-3519	7 au 11 février	9 h à 11 h	13 h 30 à 15 h 30
P	Marie-Victorin	492-3522	8, 9 et 10 février	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Notre-Dame-des-Champs	492-3529	31 janvier au 25 février	8 h 45 à 11 h 15	13 h 30 à 15 h 30
P	Pie-XII	492-3515	7 au 11 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
S	Félix-Leclerc	492-3578, poste 1551		9 h à 12 h	13 h à 15 h
S	Jean-Baptiste-Meilleur	492-3777, poste 3802		9 h à 11 h 30	13 h à 16 h
<b>REPENTIGNY (SECTEUR LE GARDEUR)</b>					
p	Jean-Duceppe	492-3583	18 février	8 h 30 à 11 h 15	13 h à 15 h 30
P	la Majuscule	492-3590	9 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	le Bourg-Neuf	492-3573	14 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h à 16 h
P	Louis-Joseph-Huot (inst.)	492-3544	7 au 18 février	9 h à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Tournesol	492-3560	7 février	8 h 30 à 12 h	13 h à 16 h 30
S	l'Horizon	492-3571, poste 1631			Sur rendez-vous seulement
<b>SAINT-SULPICE</b>					
P	aux-Quatre-Vents	492-3547	9 février	8 h 30 à 11 h 15	13 h à 15 h 30
			9 février		15 h 30 à 17 h
<b>TERREBONNE</b>					
P	de l'Étincelle	492-3740	31 janvier au 11 février	8 h 30 à 11 h 30	
P	de la Sablière	492-3622	31 janvier au 4 février	9 h à 11 h 15	13 h 30 à 15 h
			31 janvier		16 h à 19 h
P	Esther-Blondin	492-3632	7 au 18 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Le Castelet	492-3636	7 au 11 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	Notre-Dame	492-3605	1 <sup>er</sup> au 25 février	9 h à 11 h	13 h 30 à 15 h
P	Saint-Louis	492-3611	31 janvier au 4 février	9 h à 11 h	13 h à 15 h 30
S	Armand-Corbeil	492-3619, poste 1877		8 h 15 à 11 h 15	13 h 30 à 15 h 30
S	des Trois-Saisons	492-3746, poste 5134		8 h 30 à 11 h 30	12 h 30 à 15 h 30
S	Léopold-Gravel	492-3601, poste 5102		8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
<b>TERREBONNE (SECTEUR LACHENAIE)</b>					
P	Bernard-Corbin	492-3656	31 janvier au 25 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
P	du Vieux-Chêne	492-3739	1 <sup>er</sup> , 2 et 3 février	9 h 30 à 11 h 30	14 h à 15 h 30
			1 <sup>er</sup> et 2 février		15 h 30 à 18 h 30
P	Jean-De La Fontaine	492-3736	31 janvier au 25 février	8 h 15 à 11 h 30	13 h 35 à 15 h 30
P	l'Arc-en-ciel	492-3735	1 <sup>er</sup> , 2, 3, 8, 9 et 10 février	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 15 h 30
			1 <sup>er</sup> , 2 et 9 février		15 h 30 à 18 h
S	Des Rives	492-3613, poste 5108		10 h à 12 h	14 h à 15 h 30
<b>TERREBONNE (SECTEUR LA PLAINE)</b>					
P	de l'Aubier	492-3748	21 au 25 février	8 h à 11 h 45	13 h 30 à 16 h
P	de l'Orée-des-Bois	492-3747	31 janvier au 18 mars **	8 h 30 à 11 h 30	13 h 30 à 16 h
P	du Boisé	492-3617	31 janvier au 10 février	8 h 30 à 11 h	13 h à 15 h
P	du Geai-Bleu	492-3742	1 <sup>er</sup> au 18 février	8 h 30 à 12 h	13 h 15 à 16 h
			2 et 9 février		16 h à 21 h (sur rendez-vous)
P	Saint-Joachim	492-3609	7 février au 18 mars **	8 h à 11 h	13 h à 15 h
S	de l'Odysée	492-3743, poste 6131		8 h à 11 h 30	13 h à 15 h